



## Les Archers d'Hélène Tir à l'arc Surgères

### Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective du 28 janvier 2017

#### **Invités présents :**

- M AUGÉ Stéphane, adjoint au Maire chargé des sports
- Mme HUET Odette, vérificatrice aux comptes – L'Hebdo de Surgères

#### **Invités excusés :**

- Mme Catherine Desprez, maire de Surgères
- Mme Suzanne Tallard, sénatrice
- M Marc Duchez, CDC
- M Mehdi Vermeulen, DDCCS

#### **Quorum :**

58 archers présents ou représentés (24 pouvoirs) sur 72 licenciés.

\*\*\*\*\*

Le 28 janvier 2017 à 11h30 à Surgères, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis dans le gymnase n°1, en Assemblée Générale Ordinaire élective sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'emargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, présidente de l'association.

Elle était assistée du Vice-président et du Trésorier

Madame Huet, vérificatrice aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était présente.

Le quorum étant atteint l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

#### **Ordre du jour selon convocation.**

Mme La présidente a précisé que l'ensemble des documents seront mis en ligne sur le site internet du club.

Mme la Présidente remercie de sa présence M. Stéphane Augé, adjoint au maire ainsi qu'Odette Huet, vérificatrice aux comptes et représentant le journal L'Hebdo.

Monsieur Augé a la parole car il doit partir avant la fin de l'Assemblée générale. Il félicite le club pour ses bons résultats sportifs de l'année 2016, en particulier ceux de Sarah Bérard qui est cadette et a donc tout le temps encore de progresser. Stéphane Augé souligne que l'organisation d'un tir 3D en pleine ville, et au Château a été une belle animation ; il regrette que le concours ne soit pas réorganisé en ville mais comprends les problèmes de sécurité que cela a engendré. Enfin, monsieur Augé confirme la mise à disposition par la municipalité d'un terrain aux abords de Surgères, qui a servi à l'aéromodélisme. Une discussion doit s'engager afin que la municipalité puisse participer, en mettant à disposition des agents du service technique, à l'aménagement (transport des buttes de tir et mise en place d'une butte de protection) du terrain pour ce printemps.

### **Rapport de l'AG 2016**

En ligne depuis 10 mois, il n'en est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2016

Vote à l'unanimité

**La Présidente fait lecture du rapport moral**, et adresse ses remerciements :

- aux membres du comité directeur sortant, aux archers et à leur famille qui font qu'il y a toujours une très bonne ambiance au club ;
- aux gardiens du complexe sportif pour leur disponibilité ;
- aux agents municipaux ; à la CDC et à la Municipalité pour le prêt d'un terrain à aménager pour les entraînements extérieurs.

Vote du rapport moral

Vote à l'unanimité

### **Rapport d'activités :**

Voir document d'AG.

Le nombre de licenciés était de 66.

4 Podiums nationaux sur la saison 2016

### **Rapport financier**

Cette année est marquée par l'achat de ciblerie pour le 3D en raison d'un changement réglementation.

Les bénéfices du Championnat de France 3D 2014, compte qui a été clôturé en janvier 2016, ont été affectés à l'exercice 2016. Ce qui fait que les comptes sont positifs. Il est donc absolument nécessaire, pour notre club d'organiser de telles manifestations, cela nous permet ensuite d'acheter du matériel en toute tranquillité.

Rapport des vérificateurs aux comptes et en l'absence de questions,

Vote du bilan financier

Vote à l'unanimité

Nomination de nouveaux vérificateurs aux comptes

Odette Huet

Jérôme Lenois

**Désignation des scrutateurs pour les votes à venir**

Valentin PRÉVOS

Sébastien TRÉVIN

**Nouveau règlement intérieur**

Suite à un différend avec une maman en début d'année qui n'a pas accepté que nous ne prenions pas son enfant au club, et après avoir consulté la FFTA pour savoir quelle attitude il fallait tenir vis à vis de telles situations, la FFTA a conseillé de mettre un paragraphe supplémentaire dans le règlement intérieur. Il n'est pas fait lecture du règlement à voter puisque les licenciés l'ont eu 15 jours avant l'AG.

Vote à main levée du nouveau règlement intérieur

Vote à l'unanimité

**Projets et budget saison 2017**

- Organisation du championnat départemental de tir en salle en janvier
- Organisation du concours 3D début avril à Genouillé, sur un des parcours qui a servi lors du championnat de France.
- Organisation début juin d'une étape de la Division régionale par équipe. Ce concours aura lieu sur tout le we, à Aigrefeuille, car le complexe sportif de Surgères n'était pas disponible.
- Organisation du championnat de France Poulies et finales DNAP en août 2018. Nous aurons besoin d'environ 35 bénévoles par jour (du mercredi au lundi). La FFTA demande à ce que les 1/2 finales et finales aient lieu dans un lieu plus "prestigieux" que le complexe sportif. Il faut donc discuter avec la municipalité pour avoir accès au Château.

Le club propose d'augmenter le prix de la licence de 2€, le tarif ne bougeant pas pour le département, et a priori pas non plus pour le comité régional.

Vote du budget prévisionnel sur cette base

Vote à l'unanimité

### **Election**

La liste des 9 candidats a été envoyée aux licenciés 15 jours avant l'AG et est affichée dans la salle.

Les pouvoirs sont répartis sur les personnes présentes.

Vote à bulletin secret.

54 votes exprimés

Philippe Bérard	54
Isabelle Challat	52
Geneviève Freund	54
Patrice Gaborit	54
Valérie Gaborit	54
Déborah Grip	52
Romain Lignier	54
Patrick Massé	54
Emmanuelle Roulin	54

Le comité nouvellement élu se retire pour désigner un Président. Seule candidature : Geneviève Freund.

Geneviève Freund est donc proposée comme Présidente du club des Archers d'Hélène à l'Assemblée générale.

Vote à main levée pour l'élection de Geneviève Freund comme Présidente des Archers d'Hélène

Vote à l'unanimité

### **Questions diverses :**

Aucune question n'est arrivée au club avant l'AG, aucune n'est posée.

L'Assemblée Générale s'est terminée par la remise des diplômes aux archers qui ont réussi leur passage de plumes et de flèches et Pass'Arc le matin même ainsi que par la remise des récompenses du département et de la ligue pour les archers ayant fait des podiums nationaux (Etaient présents : Déborah Courpron et Sébastien Roger).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h.

Il est dressé le Procès Verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le secrétaire de séance.

À Surgères, le 5 février 2017

La Présidente de Séance

Geneviève Freund



Le Secrétaire de séance

Patrick Massé

